



Section Ardèche Païolive
du Club Cévenol

Mas de Montchamp
07230 - Lablachère
France
Tel. 04 75 39 96 79
/06 76 22 23 19

paolive@free.fr
<https://www.bois-de-paolive.org>

SIRET 45305153400023

Objet : Convocation de l'Assemblée générale

Madame, Monsieur,

Nous venons d'informatiser la gestion des adhérents de notre Association. Il se pourrait donc que vous receviez cette convocation à mauvais escient. Dans ce cas, merci de nous le signaler par tout moyen qui vous convient (téléphone, e-mail, courrier postal...). D'avance, nous vous remercions et vous prions d'excuser ce désagrément.

L'Assemblée générale annuelle de notre Association aura lieu le samedi 2 février 2019 à 14 heures au Centre d'accueil des Vans.

Comme chaque année seront présentés les rapports d'activité, moral et financier, qui seront suivis d'une discussion et d'un vote.

Nous procèderons ensuite à la fixation des cotisations puis à l'élection du Conseil d'administration, pour laquelle toutes les candidatures sont les bienvenues.

Lors de cette Assemblée, nous aborderons divers sujets d'actualité :

- Le bilan des Rencontres du Vivant 2018 et une réflexion sur l'avenir de ces Rencontres.
- Nous aimerions avoir aussi un débat sur l'Université Buissonnière pour faire ressortir des sujets ou des modalités d'organisation qui nous intéresseraient.
- Nos deux volontaires en service civique, Manon Lesage et Louis Merens, présenteront le travail en cours pour la réhabilitation de la Grange aux Pères ainsi que d'autres actions : suivi des Buis après les attaques de la Pyrale, outils pédagogiques.

Vous trouverez ci-joint le premier numéro de la Lettre de Païolive dont vous n'avez peut-être pas eu la version imprimée. Nous vous remercions de nous faire part de vos remarques pour améliorer le numéro 2 que nous préparons et dont une version numérique vous sera présentée lors de la réunion pour amendements.

Si vous ne pouviez vous rendre à cette réunion, nous vous remercions par avance de renvoyer le pouvoir ci-joint en y joignant si possible votre cotisation.

Comme les autres, cette Assemblée est ouverte à tous ceux qui s'intéressent à notre association et vous pouvez y convier des personnes de connaissance.

Dans l'attente du plaisir de vous y rencontrer, nous vous prions de croire en nos sentiments dévoués.

La Présidence

François Grize, Jean-François Holthof, Danièle Petit



Je soussigné :

donne pouvoir à :

pour me représenter à l'assemblée générale de l'association Païolive du 2 février 2019

fait à

le

Faire précéder la signature de la mention : « lu et approuvé »

Vous pouvez, en renvoyant ce pouvoir, régler votre cotisation pour 2019,
soit 15 euros pour les membres réguliers et 30 euros pour les membres bienfaiteurs,
ou plus si vous le pouvez;.

Vous pouvez régler le montant de votre cotisation par chèque ou par carte bancaire :
site de l'Association: <https://www.bois-de-paiolive.org> / menu: L'Association/
rubrique: Payer votre cotisation.

à renvoyer à Association Païolive, Mas de Montchamp 07230 - Lablachère

Je soussigné :

donne pouvoir à :

pour me représenter à l'assemblée générale de l'association Païolive du 2 février 2019

fait à

le

Faire précéder la signature de la mention : « lu et approuvé »

Vous pouvez, en renvoyant ce pouvoir, régler votre cotisation pour 2019,
soit 15 euros pour les membres réguliers et 30 euros pour les membres bienfaiteurs,
ou plus si vous le pouvez;.

Vous pouvez régler le montant de votre cotisation par chèque ou par carte bancaire :
site de l'Association: <https://www.bois-de-paiolive.org> / menu: L'Association
/ rubrique: Payer votre cotisation.

à renvoyer à Association Païolive, Mas de Montchamp 07230 - Lablachère